

Vélizy-Villacoublay, le 12 mai 2025

17:40

Assemblée générale mixte du 23 avril 2025

Résultat du vote des résolutions

L'assemblée générale des actionnaires d'Eiffage s'est tenue à 10 heures le 23 avril 2025, elle était retransmise en direct et est disponible en différé dans le délai prévu par la réglementation sur le site internet de la société www.eiffage.com.

Aucune question écrite n'a été reçue en amont de l'assemblée générale.

Les actionnaires ont pu exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir, en utilisant le formulaire de vote ou par voie électronique via l'outil Votaccess. Au regard des votes à distance et des pouvoirs donnés, le bureau a constaté que 5 820 actionnaires (5 961 en 2024) ont participé au vote représentant 74,26 % des actions ayant le droit de vote (73,26 % en 2023).

Le bureau a constaté l'adoption de l'intégralité des résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire de l'assemblée. Le détail des votes est en annexe.

L'assemblée générale a ainsi notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024
- Approuvé le versement d'un dividende de 4,70 euros par action le 23 mai 2025
- Approuvé les nominations de Mme Carol Xueref et de Mr Philippe Vidal en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années
- Approuvé la politique de rémunération des administrateurs et du président-directeur général, ainsi que leurs éléments de rémunération au titre de 2024
- Renouvelé l'ensemble des délégations financières et autorisations à l'ordre du jour

Annexe : résultat des votes des résolutions

Numéro	Type	Total Pour (en %)	Total Contre (en %)
1	AGO	99,99%	0,01%
2	AGO	99,99%	0,01%
3	AGO	99,98%	0,02%
4	AGO	>99,99%	<0,01%
5	AGO	99,96%	0,04%
6	AGO	96,64%	3,36%
7	AGO	99,89%	0,11%
8	AGO	96,23%	3,77%
9	AGO	98,41%	1,59%
10	AGO	99,59%	0,41%
11	AGO	96,65%	3,35%
12	AGO	98,72%	1,28%
13	AGO	97,54%	2,46%
14	AGO	99,51%	0,49%
15	AGE	99,98%	0,02%
16	AGE	99,41%	0,59%
17	AGE	93,87%	6,13%
18	AGE	97,61%	2,39%
19	AGE	96,82%	3,18%
20	AGE	94,36%	5,64%
21	AGE	97,97%	2,03%
22	AGE	99,85%	0,15%
23	AGE	97,80%	2,20%
24	AGE	98,65%	1,35%
25	AGE	99,94%	0,06%
26	AGE	>99,99%	<0,01%
27	AGO	>99,99%	<0,01%

Note : le pourcentage des absentions dans le total des droits de vote est non significatif.